

# Comment Donald Trump prépare son coup d'Etat

Monde

---

Par [Eduardo Bayon](#)

Publié le 9 avril 2026

*Analyste et consultant politique*

**Le dernier rapport V-Dem, qui évalue la vitalité de la démocratie dans le monde, révèle que les États-Unis ont chuté de la 20e à la 51e place du classement mondial en seulement douze mois. Ce déclin démocratique accéléré est alimenté par un Congrès qui « a abdiqué son rôle de contre-pouvoir ». Si les contre-pouvoirs capitulent face au pouvoir exécutif, la démocratie américaine pourra-t-elle survivre aux coups de boutoir de Donald Trump ?**

***Cet article a été publié par Agenda Publica.***

Chaque année, l'Institut V-Dem de l'Université de Göteborg publie l'étude la plus complète sur la démocratie mondiale. Sa dixième édition, intitulée *« L'ère démocratique en péril ? »*, ne pose pas une simple question rhétorique. L'une des conclusions majeures de ce rapport, qui devrait mobiliser les médias plutôt

que se cantonner aux débats universitaires, est la suivante : en un an, le score des États-Unis mesuré par l'Indice de démocratie libérale a chuté de 24 %, passant de la 20e à la 51e place sur 179 pays.

Ce niveau est comparable à celui de 1965, année d'adoption du Voting Rights Act. Cependant, cette comparaison est trompeuse : les problèmes qui ont entraîné la baisse à l'époque et ceux qui la provoquent aujourd'hui sont radicalement différents.

## **Qu'est-ce qui a été démoli dans l'état de droit et qui a autorisé cette démolition ?**

Dans les années 1960, le déficit démocratique américain était un problème d'exclusion : des millions de citoyens noirs étaient privés de droits fondamentaux. Les droits des citoyens étaient insuffisants, mais ils ne subissaient pas une prédation. Le Civil Rights Act (1964) et le Voting Rights Act (1965), mentionné précédemment, ont élargi les frontières de la démocratie. Ils étaient le fruit de décennies d'organisation collective, de mouvements sociaux qui ont exercé une pression à la base jusqu'à ce que les institutions cèdent. Ce qui se passe en 2025 est précisément l'inverse : il ne s'agit pas d'inclure ceux qui étaient exclus, mais de démanteler les protections de ceux qui étaient protégés. Et cela repose à la fois sur les actions du pouvoir exécutif et sur l'acquiescement actif de ceux qui devraient s'y opposer.

Un élément d'information crucial réside dans les paramètres qui se sont effondrés et ceux qui ont résisté. En une seule année, les contrôles législatifs exercés sur le pouvoir exécutif ont diminué d'un tiers, atteignant leur niveau le plus bas depuis plus d'un siècle. Les droits civiques et l'égalité devant la loi ont chuté à leur plus bas niveau depuis soixante ans. La liberté

d'expression a atteint son niveau le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale. Parallèlement, la composante électorale demeure stable, mais il y a une réserve importante : ses indicateurs ne sont réévalués que les années d'élection, et les chiffres de 2025 reflètent encore l'élection de 2024. Ce qui est brisé, ce n'est pas l'accès au vote. Ce qui est brisé, pour le moment, c'est tout ce qui donne un sens au vote.

## **Plus rapide qu'Orbán, Modi ou Erdoğan**

Ce qui est exceptionnel dans le cas américain, ce n'est pas seulement l'ampleur du phénomène, mais aussi sa rapidité. Ce qui a pris plus de quatre ans à Viktor Orbán en Hongrie, huit ans à Aleksandar Vučić en Serbie, et près d'une décennie à Narendra Modi en Inde, ou Recep Tayyip Erdoğan en Turquie, Donald Trump l'a accompli en seulement douze mois. Depuis 2000, seuls six pays ont connu des baisses annuelles plus importantes de cet indice. Cinq de ces baisses ont fait suite à des coups d'État militaires ; la sixième, à un coup d'État personnel : la Tunisie en 2022, sous Kaïs Saïed. Le fait que la plus grande démocratie du monde occidental rejoigne ce groupe de pays ne devrait pas seulement susciter l'inquiétude des universitaires.

Comment expliquer une telle rapidité sans voir des chars dans les rues ? La réponse réside dans une combinaison de facteurs : un parti qui a dévié vers un nationalisme illibéral ; un système bipartite qui traduit cette dérive en un pouvoir institutionnel sans contrôle et un cadre constitutionnel qui ne fonctionne que si tous les acteurs acceptent les règles. Lorsqu'un des deux partis décide que ces règles sont facultatives, le système se retrouve sans aucun garde-fou. C'est le paradoxe d'une démocratie si sûre de sa propre solidité qu'elle n'a jamais imaginé qu'un parti entier puisse se retourner contre elle. Une démocratie qui, de surcroît, n'a jamais

pleinement réglé ses dettes historiques – raciales, de classe et de représentation – et qui voit aujourd’hui ces failles exploitées avec une précision chirurgicale.

## **Un Congrès qui abdique**

Le rapport documente comment le Congrès, à majorité républicaine, a abdiqué son rôle de contre-pouvoir. Le contrôle législatif sur le pouvoir exécutif a chuté à un point tel que, selon V-Dem, il est « peu probable que le Congrès remette en question ou enquête sur une quelconque activité inconstitutionnelle du pouvoir exécutif ». Le contraste est frappant : alors que Trump a signé 225 décrets présidentiels – y compris la suppression d’agences créées par la loi –, le Congrès n’a adopté que 79 lois durant toute la session législative, la plupart d’une portée limitée.

L’administration s’est également arrogé le « pouvoir budgétaire » inscrit dans la Constitution, réduisant unilatéralement les financements fédéraux. Des inspecteurs généraux ont été limogés dans au moins 17 agences, et plus de 300 000 fonctionnaires fédéraux ont quitté l’administration. Il ne s’agit pas seulement d’un pouvoir exécutif qui domine le pouvoir législatif, mais d’un pouvoir législatif qui se laisse dominer. Cette distinction est importante car elle révèle les dimensions de complicité et d’impuissance. Et cela révèle aussi quelque chose de plus profond : que le parti Républicain contemporain a décidé que le contrôle de l’État vaut plus que l’État lui-même.

## **La liberté d’expression comme cible principale**

V-Dem confirme un schéma récurrent dans tous les processus de dérive autocratique contemporains : la liberté d’expression est toujours la première à disparaître. Cela se comprend aisément, car le contrôle du discours est une condition

préalable au contrôle du pouvoir. Aux États-Unis, tous les indicateurs de cette composante montrent une détérioration importante. *Reporters sans frontières* documente l'arrestation de journalistes, les coupes budgétaires dans l'audiovisuel public et la suppression des programmes de surveillance de la désinformation.

L'offensive s'étend également aux universités. L'administration a utilisé les fonds fédéraux comme moyen de pression pour contraindre les campus à démanteler leurs programmes de diversité. Plusieurs établissements ont cédé pour éviter des coupes budgétaires. C'est le mécanisme classique de l'autoritarisme contemporain : nul besoin d'interdire, il suffit de rendre la dissidence économiquement non viable. Le marché comme instrument de discipline politique ; les fonds publics comme outil de contrôle idéologique. Un paradoxe qu'il convient de souligner : la même droite qui prône l'opposition à l'intervention de l'État y recourt sans vergogne lorsqu'il s'agit de faire taire l'adversaire.

## **Les élections de 2026 : la dernière ligne de défense**

Le système électoral ne présente pas encore de réelle détérioration, mais V -Dem met en garde contre des signes alarmants à l'approche des élections de mi-mandat de 2026. Le ministère de la Justice a demandé les listes électorales à la quasi-totalité des États et a intenté des poursuites contre plus de 29 États ayant refusé de les fournir – presque tous dirigés par des démocrates – dans une tentative sans précédent de constituer une base de données électorale nationale. Trump a signé un décret imposant des conditions de citoyenneté, de nouvelles normes pour les machines à voter et des restrictions au vote par correspondance, sans l'approbation du Congrès ; certaines de ces mesures ont été bloquées par les tribunaux, et le reste est contesté. Parallèlement, près de 40 % des

responsables électoraux du pays ont quitté leurs fonctions depuis 2020, selon diverses études, victimes du harcèlement, des menaces et de l'épuisement professionnel consécutifs à la campagne du mouvement MAGA contre les résultats de l'élection présidentielle de 2020. Lorsque les responsables des élections démissionnent ou sont remplacés, le problème n'est plus seulement procédural : il devient structurel.

Si le système électoral s'effondre, le dernier rempart tombera. Contrairement aux mécanismes législatifs de contrôle et d'équilibre des pouvoirs – qui requièrent la volonté politique d'un parti qui choisit de ne pas l'exercer –, l'intégrité des élections intermédiaires de 2026 repose désormais sur des milliers d'élus locaux et de tribunaux d'État qui conservent une certaine marge de manœuvre. Ils constituent, pour l'instant, le dernier rempart. Ce n'est guère rassurant.

V-Dem présente une statistique qui devrait être interprétée comme un signal de l'enjeu que représentent les élections de 2026 : 70 % des épisodes d'attaque contre la démocratie survenus récemment ont été enrayerés. Le Brésil y est parvenu avec Lula en 2022, la Pologne avec Tusk en 2023. Dans les deux cas, l'opposition s'est unie, a construit un récit et a remporté les élections dès le premier tour. La question est de savoir si les États-Unis – avec leur système bipartite rigide, leur collège électoral, leur découpage électoral partisan et un Parti démocrate qui peine encore à définir son identité et son programme – peuvent en faire autant.

## **La situation de l'Europe**

Ce rapport ne se limite pas aux États-Unis. Il documente la dérive autocratique de 44 pays, 74 % de la population mondiale vivant sous des régimes autoritaires, et une troisième vague d'autocratie d'une ampleur supérieure à celle des années 1930. Parmi ces nouveaux candidats à l'autocratie figurent cinq pays européens : la Croatie, l'Italie, la Slovaquie, la Slovénie et le

Royaume-Uni. L'Espagne apparaît comme une démocratie libérale, à la 21e place, mais le Portugal vient d'être ajouté à la liste de surveillance. Si le cas américain démontre une chose, c'est que la solidité des institutions n'est pas une garantie : c'est une réalité qui doit être mise à l'épreuve quotidiennement.

La démocratie n'est forte que si ses acteurs sont prêts à la défendre. Lorsqu'un parti décide que le pouvoir prime sur les règles, lorsqu'un parlement abdique ses fonctions, lorsque les médias pratiquent l'autocensure pour survivre économiquement, le cadre constitutionnel n'est plus qu'un leurre. Ce qui se passe à Washington n'est ni un accident ni une anomalie : c'est la conséquence logique de décennies d'érosion délibérée du débat public, de discrédit des institutions et de mainmise sur l'État par des intérêts qui n'ont jamais dissimulé leurs objectifs. Le problème n'a pas commencé avec Trump. Mais avec Trump, il a pris une ampleur inimaginable.